



## A retenir

**Conditions climatiques :** un temps toujours sec et chaud au mois d'août

**Platane :** Tigre - Début de migration sous écorce ; Chancre – pour information, non détecté depuis 2012

**Thrips de l'aloë :** découvert en septembre 2018, rappel des symptômes

**Pyrale du buis :** Leger pic de vol – Net recul du ravageur sur les sites étudiés

**Charançon de l'agave :** Présence signalée

**Mineuse des agrumes :** Présence détectée, dégâts sur pousses d'été

**Charançon du palmier :** Etat des captures

**Zoom sur l'ambroisie :** Informations utiles et réseau de surveillance national

## SOMMAIRE

Conditions climatiques

Platane

Autres végétaux  
d'Ornement

Palmier

Prévisions météo

Liens Utiles

**ANIMATEUR FILIERE :**

FREDON Corse

Rédacteur : Géraldine HOEN



**FREDON  
CORSE**

**Structures partenaires :**

Ville d'Ajaccio, Fredon Corse  
Aloes SA, observateurs  
particuliers

**Directeur de publication :**

Jean François SAMMARCELLI

Président de la Chambre

d'Agriculture de Corse

Route du Stade

20215 VESCOVATO

Tel : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 43

<http://www.corse.chambres-agriculture.fr>

**Crédit photo :** FREDON

CORSE, Didier Hainaut



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité et par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO

## CONDITIONS CLIMATIQUES

Le très faible cumul de précipitations observé au mois d'août à Ajaccio et Calvi accentue encore le déficit en eau important constaté sur les 3 mois d'été en Corse.

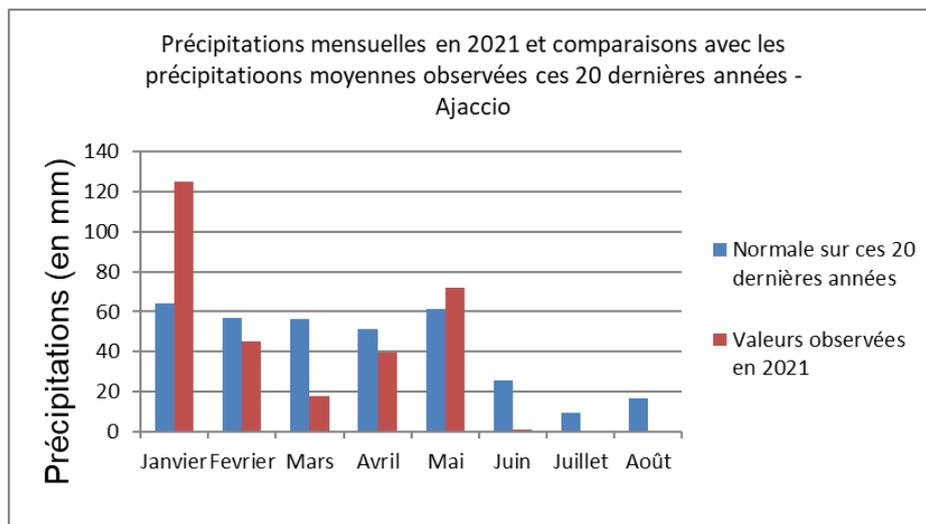
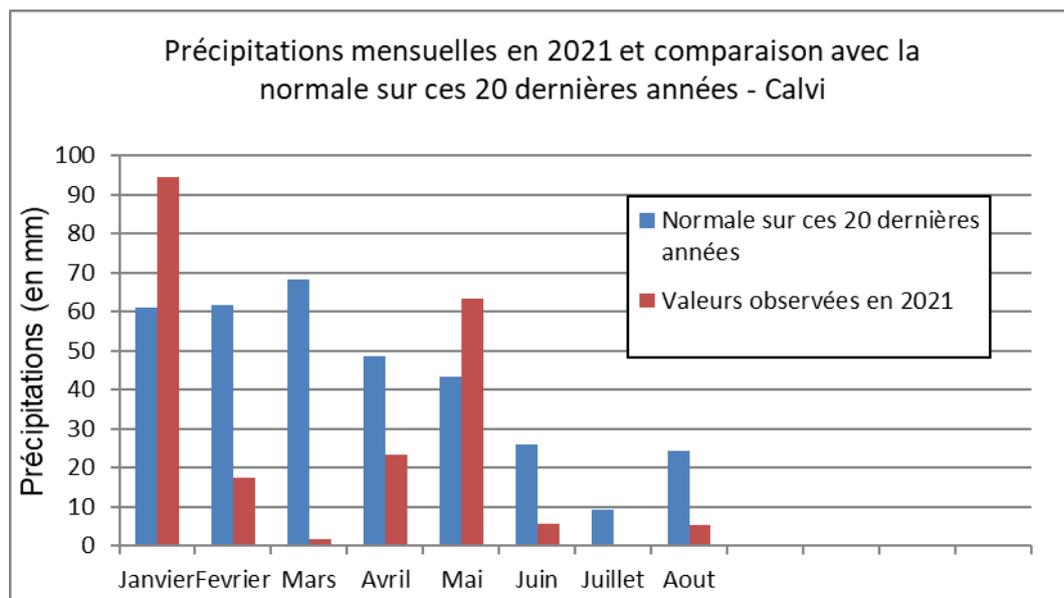
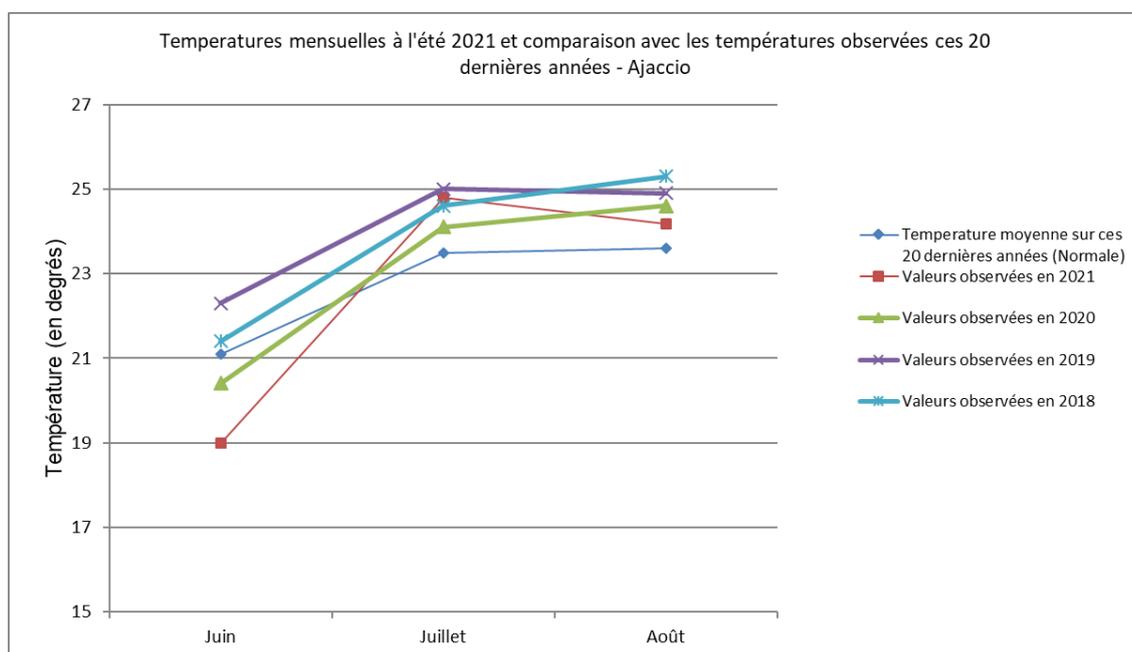


Figure 1 : Evolution des précipitations mensuelles sur l'année 2021 à Ajaccio et comparaison avec la normale observée ces 20 dernières années



**Figure 2 : Evolution des précipitations mensuelles sur l'année 2021 à Calvi et comparaison avec la normale observée ces 20 dernières années**

Bien que l'année 2021 soit l'une des moins chaudes depuis 2018, les températures enregistrées restent au-dessus de la moyenne observée ces 20 dernières années.



**Figure 3 : Evolution des températures mensuelles sur l'année 2021 à Ajaccio et comparaison avec la normale observée ces 20 dernières années**

# PLATANE

---

- Tigre du platane - *Corythucha ciliata*

**Biologie :** Le tigre du platane, *Corythucha ciliata*, est un hémiptère originaire de l'Est des Etats-Unis et du Canada. Il est installé en France depuis 1975. L'adulte ressemble à une petite punaise blanc grisâtre de quelques millimètres. Le tigre du platane est installé sur tous les alignements d'arbres, en plaine comme en altitude. Les adultes hivernent sous les écorces ou rhytidomes puis migrent au printemps, à proximité de la nervure centrale de la face inférieure des feuilles, pour s'alimenter. Les larves sont légèrement plus petites que les adultes, blanchâtres, et les ailes apparaissent au fur et à mesure de l'évolution des 5 stades larvaires. 4 générations peuvent ainsi se succéder, 3 sont en général observées en Corse.

**Observations :** Après avoir passé tout l'été au niveau du feuillage, les tigres adultes semblent amorcer leur migration vers le tronc et ses écorces. De nombreux individus ont ainsi pu être observés sous les écorces des platanes ajacciens (cf photos), parfois plus de 200 adultes par dm<sup>2</sup> d'écorce. Preuve d'une migration en cours, des adultes sont également visibles sur l'écorce des arbres. Des adultes sont toutefois toujours visibles sur le feuillage et les résultats observés restent variables selon les secteurs et les arbres.



Photos 1, 2 et 3: Nombre important de tigres adultes ayant migré sous l'écorce du platane (à gauche et au centre) et adultes en pleine migration visible sur le tronc (à droite)– Ajaccio le 31-08-21

**Evaluation du risque :** Le risque en termes de gêne causée par les insectes va devenir de plus en plus faible à mesure que la migration des adultes se poursuit.

**Gestion du risque :** Dès la fin de la migration des adultes sur le tronc, la période est favorable pour intervenir avec des applications à base de produits de biocontrôle sur les troncs pour nettoyer les formes hivernantes.

- Chancre coloré du platane - *Ceratocystis paltani* : organisme réglementé

**Biologie :** Originaire du continent Américain, cette maladie aurait été introduite en France aux abords de Marseille durant la seconde guerre mondiale. Il s'est depuis étendu dans différentes régions du Sud de la

France. Ce champignon est une maladie vasculaire incurable des platanes. Les spores pénètrent dans l'arbre par des blessures, et colonisent ensuite tous les tissus. L'écorce se dessèche progressivement, le feuillage jaunit puis l'arbre meurt en quelques années. Il peut se transmettre également d'arbre en arbre par contact racinaire et se maintenir dans le sol et les racines des arbres contaminés plusieurs années tout en restant contaminant.

**Observations :** Les platanes présentent des lésions de couleur bleue, noire ou violette au niveau de l'écorce des troncs et des branches.

**Évaluation du risque :** Les zones à risques se situent en bordure de zone aquatique, ainsi que toute zone concernée par des travaux de voirie, entretien de fossé... Le risque est faible pour la Corse, le dernier foyer de chancre coloré du platane a été éradiqué en 2012.



Photo 4 : Symptômes sur tronc

#### **Gestion du risque :**

- Le chancre coloré du platane est un organisme nuisible réglementé, dont l'introduction et la dissémination sont interdites, conformément à la réglementation nationale et européenne en vigueur. Au niveau européen, à compter du 14 décembre 2019, le chancre coloré du platane sera catégorisé parmi les organismes de quarantaine et fera donc l'objet d'une lutte obligatoire sur l'ensemble du territoire communautaire.
- En cas de foyer de la maladie, l'abattage des arbres est la seule solution : tous les arbres dans un rayon de 35 mètres sont ainsi déracinés.
- La dissémination du champignon peut être assurée par le biais de l'eau ou d'outils et d'engins de travaux. A titre préventif, le matériel de taille doit être désinfecté avant et après l'intervention.
- Pour se prémunir de toutes nouvelles contaminations et afin d'améliorer les connaissances des professionnels et du public sur le risque que constitue la maladie, la DGAL met à disposition un guide des bonnes pratiques consultable ici : [file:///C:/Users/GERALD~1/AppData/Local/Temp/guide\\_ccp\\_bdef.pdf](file:///C:/Users/GERALD~1/AppData/Local/Temp/guide_ccp_bdef.pdf)

Pour plus d'information : <https://agriculture.gouv.fr/le-chancre-couleur-du-platane-0>

D'autres maladies comme l'antracnose et l'Oïdium peuvent également toucher le platane à cette saison. D'anciens Bulletins de Santé du Végétal évoquent les symptômes associés. Ils sont disponibles sur le site de la DRAAF Corse.

## ALOE ARBORESCEN

---

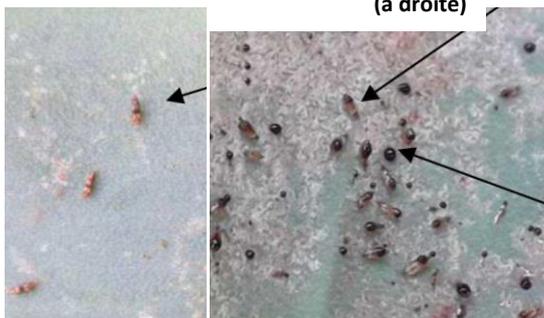
### • Thrips – *Hercinothrips dimidiatus* Hood

**Biologie :** Depuis 2018, des dégâts importants de dessèchement des feuilles provoquent la destruction des massifs d'Aloe Arborescens. L'origine de ces dégradations est attribuée à un thrips *Hercinothrips dimidiatus*. Les premiers foyers de *H. dimidiatus* repérés en Corse en 2018 se trouvent tous sur le littoral sud-ouest, le long de la presqu'île des Sanguinaires et autour d'Ajaccio ainsi qu'en Balagne, de St Florent à l'Île Rousse.

Les adultes sont de petite taille (1 à 2 mm). Les larves, de couleur jaune-brunâtre, se développent sur la surface supérieure des feuilles. Pour se nourrir, elles piquent l'épiderme qui se nécrose, donnant à la feuille un aspect brun rouge puis noir. Les déjections sont bien visibles sous forme de petites gouttes noires et brillantes.

**Observations :** Le rougissement des feuilles suite aux piqûres des thrips est un symptôme du début d'attaque. Un seul cycle ne pourrait pas faire mourir la plante. Les feuilles se recroquevillent ensuite et deviennent noires et sèchent. Des massifs entiers peuvent ainsi s'assécher après la succession de plusieurs générations de larves.

Photos 5 et 6 : Adulte (à gauche), larves et déjections (à droite)



**Évaluation du risque :** Le thrips *Hercinothrips dimidiatus* identifié en Corse s'attaque aux massifs d'aloë utilisés en espaces verts. Les thrips sont adaptés aux climats chauds et secs et s'attaque aux massifs très exposés au soleil et sur des terrains arides, non irrigués. Les conditions de températures et de pluie des dernières années en Corse ont pu favoriser leur installation progressive.



Photo 7 : Rougissement des feuilles sur Aloes

**Gestion du risque :** Dans un premier temps, un nettoyage des feuilles sèches et de la litière des massifs est nécessaire. La taille des ramifications dégradées permettra un renouvellement des pousses. Un bassinage des plants est également possible pour déloger les thrips qui n'apprécient pas l'eau.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le BSV du 28 septembre 2018 disponible sur le site de la DRAAF Corse.

## AUTRES VEGETAUX D'ORNEMENT

---

- **Pyrale du buis - *Cydalima perspectalis***

**Biologie :** Cette pyrale est un ravageur majeur des buis. Originaires d'Asie, elle est présente depuis 2008 en France, et signalée depuis 2013 en Corse. L'adulte est un papillon nocturne de 36 à 44mm d'envergure aux ailes blanches translucides marginées de brun aux reflets irisés dans sa forme la plus commune. Il peut pondre jusqu'à 300 œufs sur les feuilles de l'arbuste. Les chenilles, vertes à tête noire et mesurant de 5 à 40 mm, seront capables de défeuiller un buis entier en quelques jours, en l'absence de prédateurs.

Photos 8 et 9 : Pyrale adulte (à gauche), et chenille (en



bas à droite)

réseau de 3  
Le léger pic  
semble  
tout, un seul  
Moltifao au  
parmi les 3  
faible avec  
confirmé en  
observée en  
cette rentrée,

**Observation :** Le suivi des sites de piégeage se poursuit. Le vol observé au mois d'août d'ores et déjà prend fin. En papillon a été observé à début du mois de septembre, sites suivis. Le risque est donc un net recul du ravageur 2021. Aucune chenille n'a été

observée en cette rentrée, le risque devrait rester faible jusqu'à l'hiver.

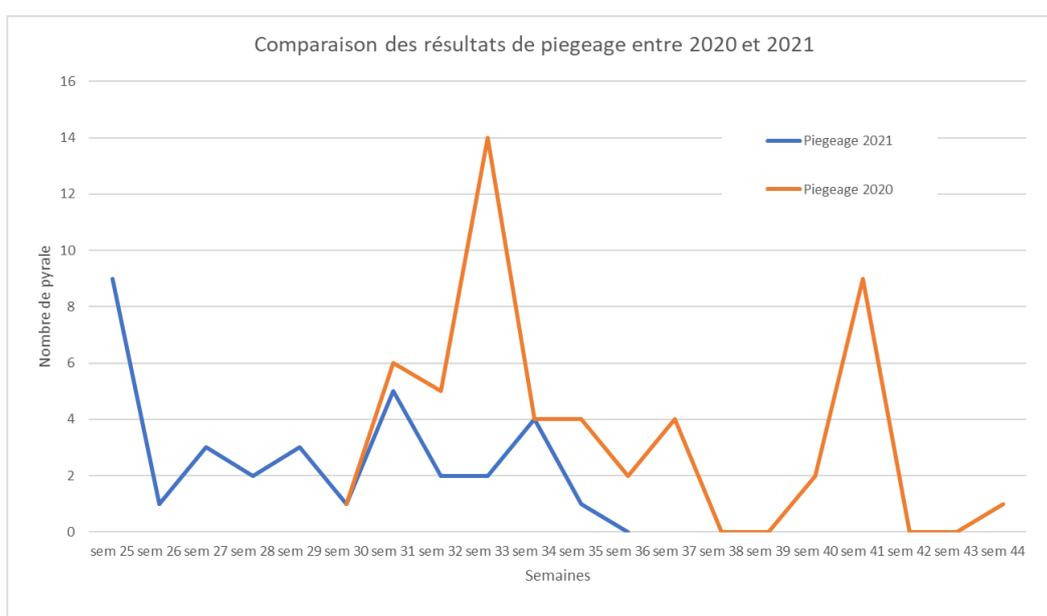


Figure de la buis –

4 : résultats piégeage de pyrale du

comparaison 2020/2021 à Moltifao

### **Gestion du risque : Observez attentivement vos buis.**

- Pour limiter l'infestation lorsqu'elle est repérée de manière précoce, il peut être opportun de retirer les feuilles mortes ou autres débris accumulés autour des buis et de couper/broyer/incinérer les rameaux et les feuilles attaqués
- En cas de forte infestation, l'arrachage du buis permet de limiter la propagation du ravageur.
- En cas de faible infestation, nettoyer manuellement les foyers en enlevant les cocons et supprimer manuellement les chenilles peut être une alternative. Les chenilles et chrysalides ne sont pas urticantes et ne présentent aucun danger pour l'homme. Contrôler également l'intérieur de la végétation car il s'agit d'un insecte lucifuge (= fuit la lumière).
- Le suivi du vol de la pyrale permet de bien positionner une intervention avec un produit de biocontrôle (à base de *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*), il faut attendre 2 semaines après la première capture de chacun des cycles ou 3-4 jours après l'observation des premières chenilles ( afin d'agir sur la majorité des larves). Il est vivement conseillé de n'effectuer qu'un seul traitement par génération afin d'éviter d'éventuels phénomènes de baisse d'efficacité progressive du produit sur les populations, à la dose homologuée dans les conditions d'application indiquées.

### • Charançon de l'agave – *Scyphorus acupunctatus*

**Biologie :** Originaire d'Amérique centrale, ce coléoptère noir s'attaque aux plantes de la famille des Agavacées, Strelitziacées et les Dracénacées. Le charançon de l'agave présente un large spectre de plantes hôtes comme l'Agave sisalana, le Yucca, le Cordyline, le Dracaena, le Dasylirion. Il est présent en France depuis 2007 et a été signalé en Corse par la Fredon en 2012.



Photo 10 : Charançon de l'agave adulte

L'adulte mesure de 9 à 19 mm. Il est reconnaissable à son long rostre incurvé et à ses élytres nervurés. Il se développe préférentiellement lorsque les températures sont élevées et que le climat est sec.

**Observations :** Les adultes forent les racines et les feuilles les plus basses. Les larves créent des galeries dans la plante et s'y nourrissent. Des champignons et des bactéries vont ensuite s'y développer entraînant la nécrose et le pourrissement des tissus végétaux. De plus, des bactéries se développent (dont *Erwinia* sp.) et entraînent également un dépérissement de la plante. Les symptômes les plus fréquents sont les suivants : présence de galeries, feuilles perforées, flétrissements inexplicables, pourritures « bactériologiques » (bleuissement, odeur nauséabonde...), rupture de tige principale (pour les yuccas), ...

**Évaluation du risque :** Le risque est élevé pour toutes plantes de la famille des Agaves, la moitié sud de la Corse est touchée par ces population des charançons. Plusieurs foyers de charançon de l'agave sont observés et signalés dans le secteur de Porto Vecchio en septembre 2016 puis 2019. En 2017 de nombreux foyers de dépérissement des Agaves sont signalés en Balagne. D'importants dégâts nous ont été signalés dans la microrégion de Cargèse au mois d'août 2021.

### **Gestion du risque :**

- La surveillance des agaves et de signe de flétrissement est un bon moyen de détecter la présence du charançon. Pour les autres plantes hôtes de ce charançon, les symptômes ne sont pas encore caractérisés. Elles sont donc à surveiller attentivement.

- Pour lutter contre des attaques, il est aussi possible d'intervenir avec un produit de biocontrôle à base du nématode *Steinernema carpocapsae* qui viendra coloniser les larves et les tuer. Les produits à base de nématodes peuvent être utilisés aussi bien en préventif qu'en curatif par pulvérisation après dilution. Le champignon *Beauveria bassiana* peut aussi d'avérer efficace mais reste réservé aux professionnels.
- Les feuilles présentant les symptômes d'une attaque (galerie, pourriture, affaissement), doivent être coupées à leur base puis broyées ou brûlées afin de détruire les larves et les adultes. Les plantes dont l'attaque est avancée doivent être détruite dans leur totalité.

- **Mineuse des agrumes - *Phyllocnistis citrella***

**Biologie :** Originaire de l'Asie du Sud Est, ce ravageur s'est développé en Floride dans les années 90 pour atteindre le pourtour méditerranéen et plus particulièrement la Corse en 1994. Les adultes sont des papillons de 4mm d'envergure, blanc argenté avec des taches noires à l'extrémité des ailes antérieures. Les œufs sont pondus de façon sélective sur de jeunes pousses et sur la face inférieure de jeunes feuilles souvent le long de la nervure principale. Après éclosion, les larves pénètrent sous la cuticule des feuilles. Les chenilles creusent ensuite des galeries dans l'épiderme de la face supérieure des feuilles. Elles passeront par 4 stades avant de chrysalider directement au bord de la feuille qui se replie en étui, ou directement dans les galeries des jeunes pousses.

**Observations :** les feuilles attaquées ont des reflets argentés du fait de la pénétration d'air sous la cuticule. Elles présentent à la fin du développement larvaire des galeries sinueuses sombres remplies d'excréments. Le bord des feuilles est enroulé sur lui-même. Les zones de l'épiderme creusées jaunissent et se dessèchent. En Corse, seules les pousses d'été et d'automne sont touchées, les pousses de printemps sont épargnées.

**Évaluation du risque :** Moyen à élevé selon la qualité des pousses et la vigueur générale des arbres ainsi que de l'âge du verger. Sa présence a été détectée en plaine orientale. Les jeunes plantations sont davantage à risque. Nous vous invitons à consulter le Bulletin de Santé du Végétal « Agrumes » disponibles sur les sites internet de la CRA ou DRAAF.

**Gestion du risque :** Il s'agit surtout de protéger les pousses d'été et d'automne. Des produits de biocontrôle à base de *Bacillus Thuringiensis* existent. Pour connaître la liste des produits autorisés pour le traitement des agrumes, consulter le site : <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>



Photo 11 et 12 : Symptômes observés sur citronnier en plaine orientale (San Giuliano) le 27-08-21

## PALMIER

- Charançon rouge du palmier – *Rhynchophorus ferrugineus*

**Biologie :** Coléoptère originaire du Sud de la Malaisie, Le Charançon Rouge du palmier est un organisme nuisible réglementé qui cause des dégâts considérables et irrémédiables aux palmiers. Il est repéré en Corse dès 2006 sur la côte Est et a gagné le côté Ouest en 2011. Depuis 2015 à la faveur d'un réchauffement et des températures de l'hiver, il s'attaque méthodiquement au parterre de palmiers de l'île. Dans les régions méditerranéennes, les deux variétés les plus sensibles sont *Phoenix dactylifera* et *Phoenix canariensis*.



Photo 13 : Charançon rouge

Les symptômes les plus fréquemment rencontrés sont les suivants : encoches sur les palmes, affaissement et désaxement, et jaunissement des palmes au cœur du palmier, effondrement du houppier. Malheureusement, les symptômes n'apparaissent que bien après le début d'une infestation.

**Observations :** Le suivi du vol du CRP se poursuit en 2021 sur le site de Cargèse (2A), en plaine orientale au pont de Bravone (2B), ainsi que dans le cadre du réseau de piégeage mis en place par la commune d'Ajaccio sur tout son territoire depuis 2017. La même phéromone de M2i est utilisée sur tous les sites.

- A **Cargèse**, le niveau de captures des CRP est plus faible qu'en 2020. Avec 119 CRP capturés au 15 septembre 2021 contre 205 en 2020 à la même date, on note une baisse de près 45% des captures d'une année sur l'autre. Les pics de capture sont beaucoup moins marqués en 2021. Notons toutefois que le nombre de captures en ce mois de septembre dépasse les chiffres observés à la même date l'année dernière.

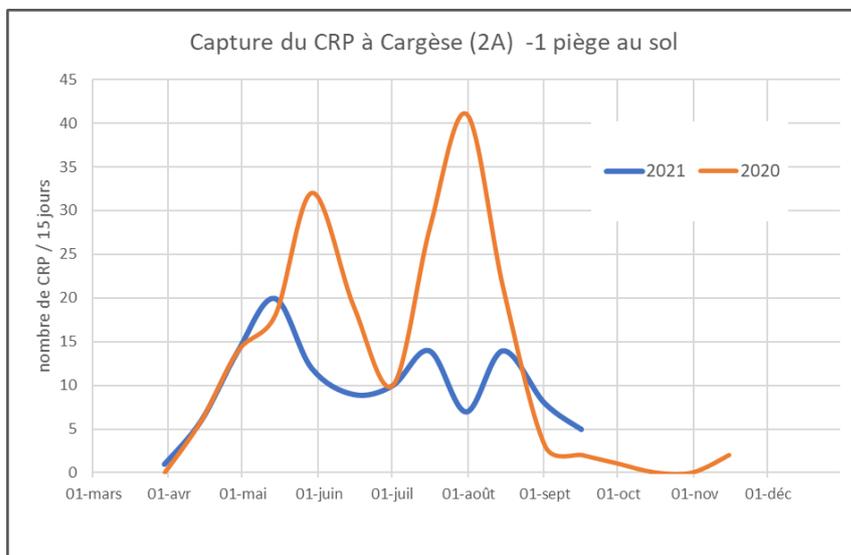


Figure 5 : Capture des CRP à Cargèse en 2021

- A **Bravone /Aléria**, les pièges ont été installés pour vérifier la présence du CRP dans ce secteur touché depuis plus longtemps que la côte ouest. Ces pièges permettent également de constater en cette fin d'été une tendance à l'augmentation de la présence du CRP dans cette micro région en comparaison avec l'année 2020. Le pic observé le mois dernier se poursuit avec une recrudescence d'individu mâle en ce début du mois de septembre.

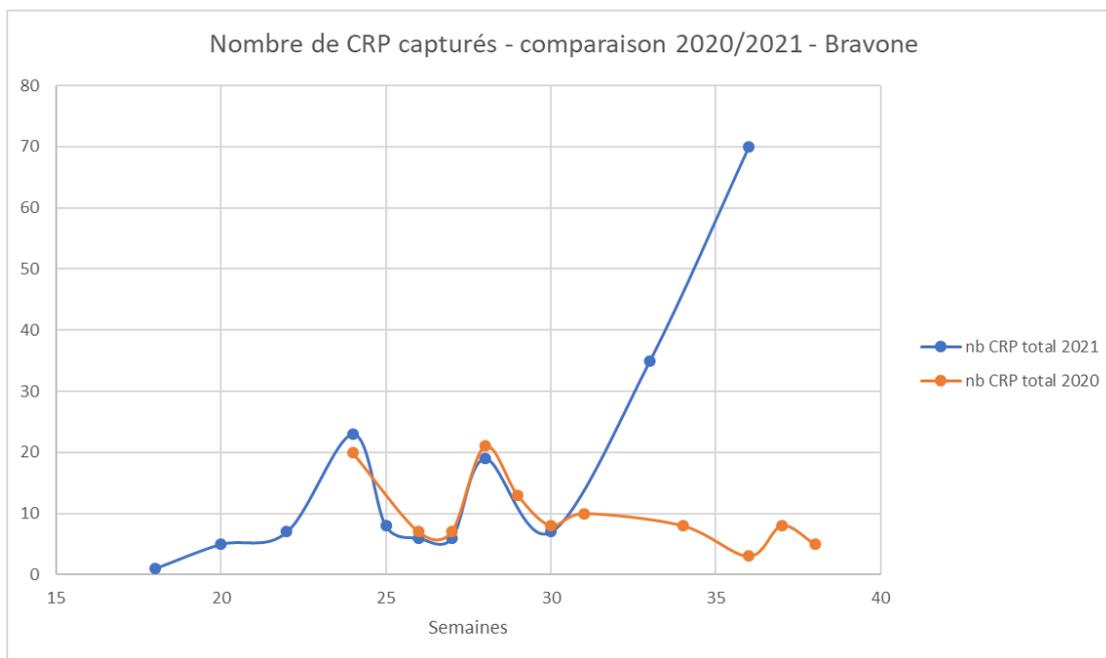


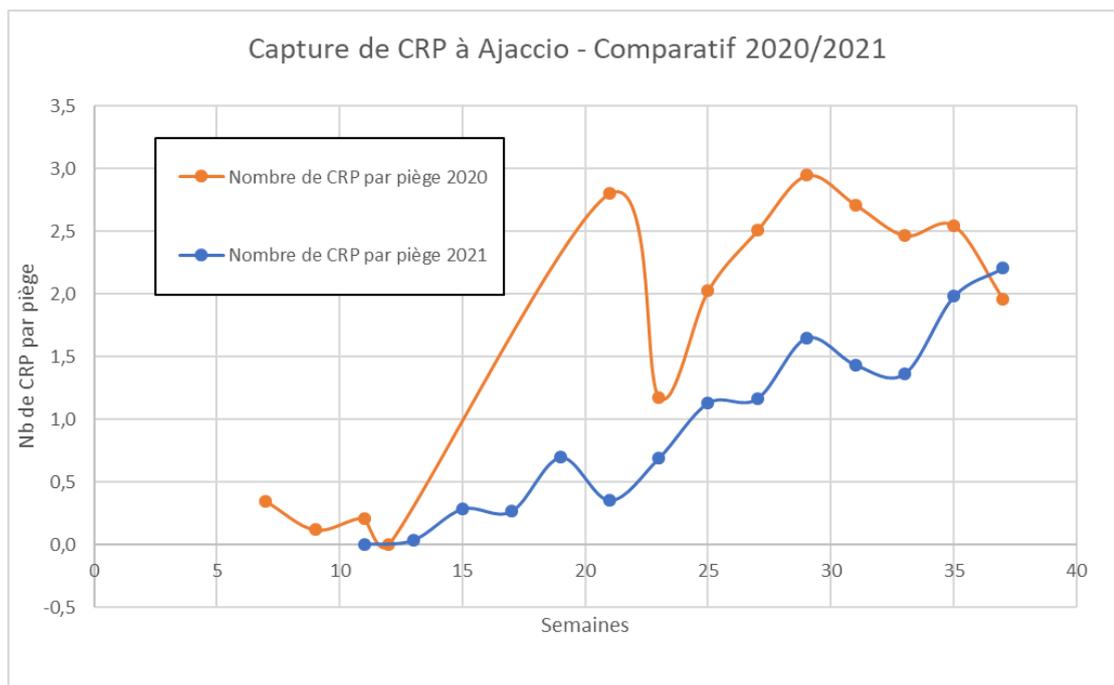
Figure 6 : Capture des CRP à Bravone en 2021

- A **Ajaccio**, 200 pièges sont répartis sur la ville selon le plan ci-dessous. La tendance du niveau de capture de CRP est donnée par les couleurs : en rouge = captures élevées - en orange = captures moyennes - en vert = capture faible.



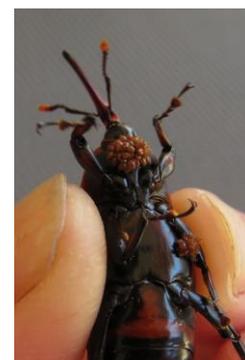
Figure 7 : Réseau de capture des CRP à Ajaccio

En cette rentrée 2021, l'augmentation constante du nombre de CRP capturés semble se poursuivre. Le charançon rouge s'épanouit dans ces conditions climatiques. Le risque reste donc élevé.



**Figure 8 : suivi des captures du charançon rouge du palmier Ajaccio - Comparaison 2020/2021.**

- **Présence d’acarien sur CRP Ajaccio** : L’observation des acariens phorétiques accrochés aux pattes et au torse des CRP concerne 5 lieux différents de la ville. Le taux de charançon avec acariens est faible cette année avec 4.9% de contamination. Plus aucun acarien sur les CRP n’avait été observé depuis la semaine 23. De nouvelles observations ont été faites en semaine 35 à Ajaccio.



**Photo 14 : Charançon rouge avec acariens phorétiques**

**Evaluation du risque** : Le nombre de capture progresse encore. Le risque reste donc élevé avec un nombre de CRP capturé qui dépasse dorénavant les valeurs observées en 2020 à la même période.

**Gestion du risque** : La surveillance des palmiers est nécessaire dans les foyers mais également dans toutes les communes contaminées. Il reste tout à fait nécessaire de limiter les populations du CRP afin d’éviter que les autres palmiers que le *Phoenix canariensis* soient impactés par ce ravageur.

Actuellement 2 produits de biocontrôle sont homologués pour la lutte contre le CRP ainsi qu’une méthode par injection dans le stipe. Le piégeage massif permet de capturer les charançons dans un rayon de 200 m, mais également sur un rayon plus large d’un km sur des sites appelés leurre. La phéromone simulant la présence des charançons.

**Gestion du risque** : Une attention particulière doit être portée sur les symptômes des palmiers de type *Chamaerops* qui se dessèchent de façon inexplicable. Les palmiers récemment introduits doivent être surveillés attentivement, notamment en provenance d’Italie et d’Espagne.

## PLANTE ENVAHISSANTE : AMBROISIE

**Biologie :** *Ambrosia artemisiifolia*, l'ambrosie à feuilles d'armoise, communément appelée Ambrosie, fait partie de la famille des composées (Astéracées). C'est une plante envahissante qui est apparue pour la première fois en France à la fin du XIXe siècle. Elle provient d'Amérique du Nord et l'Homme est le vecteur principal de son introduction et de son expansion.

Elle pousse préférentiellement dans les cultures de printemps et plus particulièrement les cultures de tournesol, les terrains abandonnés, les friches, le long des routes, des voies ferrées, des vergers... les feuilles sont larges, minces et très découpées, du même vert sur chaque face (ce qui permet de la différencier de l'armoise). La tige dressée, rougeâtre et velue, mesure de 30 à 120 cm (70cm en moyenne). Cette tige est très ramifiée à la base, ce qui donne à la plante un port très touffu de buisson, d'autant plus large qu'elle disposera d'espace pour se développer. Les fleurs sont petites et verdâtres, disposées à l'extrémité des tiges. Les fleurs mâles et femelles sont différentes. Les fleurs mâles, qui produisent le pollen, sont groupées en épis bien visibles, en petits capitules qui libèrent le pollen à maturité.

L'ambrosie germe de fin avril à mi-juin et sa pollinisation s'étend de la mi-août à fin octobre.

**Evaluation du risque :** L'ambrosie est une plante invasive dont le pollen émis en fin d'été est particulièrement allergisant. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les manifestations allergiques apparaissent chez les sujets sensibles. 6 à 12 % de la population exposée sont allergiques à l'ambrosie. Depuis environ 20 ans, elle est en pleine expansion et colonise une grande partie de la France. Cette plante qui pose donc de graves problèmes sur le continent a été observée plusieurs fois en Corse mais toujours en quantités minimales et a ainsi pu être éradiquée par le Conservatoire Botanique National de Corse à Sartène en 2011 et à Bocognano en 2012.

### **Gestion du risque :**

- À partir du mois de juin, la plante est suffisamment développée pour être reconnaissable. Action préventive majeure, la destruction des plants d'ambrosie doit donc être engagée avant le démarrage de sa floraison à la mi-juillet, pour limiter sa reproduction et son expansion.
- Le risque est actuellement faible en Corse. Il s'agit aujourd'hui de surveiller le développement de cette plante à risque sanitaire de par son fort potentiel allergisant et son statut d'espèce invasive. Il existe une plateforme de signalement de cas d'ambrosie dans le but d'agir contre l'expansion de cette plante : <https://www.signalement-ambrosie.fr>
- La FREDON France pilote depuis juin 2021 l'Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine. Il constitue le chapeau sous lequel se déclinent des observatoires spécifiques aux espèces classées ou en cours de classement dans le code de la santé publique (ambrosies et chenilles processionnaires). Cet Observatoire a d'ores et déjà mis en place un site internet <https://especes-risque-sante.info/> qui renvoie vers plusieurs sites thématiques : <https://ambrosie-risque.info/> , <https://chenille-risque.info/> et <https://plantes-risque.info/> , qui concerne les espèces végétales vendues ou non les plus à risque



Photo 15 : Pied d'ambrosie ©INRA

pour la santé humaine. Ces sites constituent une source d'informations sur chaque espèce concernée ainsi qu'un moyen de signaler leur présence.

## PREVISIONS METEO

	Samedi 18 septembre	Dimanche 19 septembre	Lundi 20 septembre	Mardi 21 septembre	Mercredi 22 septembre	Jeudi 23 septembre	Vendredi 24 septembre
Haute Corse/ Corse du Sud							
	Nuages et larges éclaircies se partagent le ciel.	Temps variable	Nuages	Risque d'averses localement orageuses		Risque de pluie et d'orages	

Pour la période du mardi 21 septembre au vendredi 24 septembre, l'indice de confiance de la prévision est de 3 sur 5.

## LIENS UTILES

- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons-les !** La note nationale *Abeilles et Pollinisateurs* reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.
- **PRODUITS DE BIOCONTROLE** : ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :
  - les macro-organismes ;
  - et les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale.

Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures.

Cette liste est périodiquement mise à jour.

<https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>

- **Note Nationale Ambroisie** : L'ambroisie est susceptible d'être observée en Corse. Chaque année, quelques échappées ponctuelles de l'espèce sont signalées au Conservatoire Botanique National de Corse (CBNC) qui maintient une veille active au niveau régional sur les espèces invasives. En cas de présence effective de l'espèce, les plants sont immédiatement détruits par le CBNC qui maintient alors une surveillance de la zone durant les années suivantes. Si vous possédez des informations sur la présence avérée de l'espèce, contacter Y. Petit au CBNC au 04 95 34 55 64 - [petit@oec.fr](mailto:petit@oec.fr)